

LOCATION

Baux d'habitation soumis à la Loi du 6 juillet 1989 (conforme à la Loi ALUR) - Meublés et vides

	Honoraires TTC A la charge du Bailleur				Honoraires TTC A la charge du Locataire			
	T1	T2	T3	T4 et +	T1	T2	T3	T4 et +
• Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	10€/m ²	8€/m ²	7€/m ²	6€/m ²	10€/m ²	8€/m ²	7€/m ²	6€/m ²
• Etat des lieux d'entrée	3€/m ²				3€/m ²			
• Entremise et Négociation	Forfait de 100€				néant			

Baux d'habitation NON soumis à la Loi du 6 juillet 1989

	A la charge du Preneur	Honoraires afférents aux visites, à la constitution du dossier, à la rédaction du bail et à l'établissement de l'Etat des lieux d'entrée
• Location à usage commercial, industriel, ou artisanal	10% TTC de la première période triennale	
• Location à usage professionnel	20% TTC du loyer annuel	
• Location de courte durée	10% TTC du loyer annuel	
	A la charge du Bailleur	A la charge du Locataire
• Boxes, parkings, garages, caves et dépendances	7,5% TTC du loyer annuel	7,5% TTC du loyer annuel

GESTION

	A la charge du Bailleur	A la charge du Locataire
• Gestion sans assurance <i>calculée sur le montant des loyers hors charges</i>	8,44% TTC	néant
• Assurance GLI garantie des loyers impayés <i>calculée sur la base de tout encaissement (loyer + charges)</i>	2,18% TTC	néant

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

	A la charge du Bailleur	A la charge du Locataire
• Etat des lieux de sortie	2% TTC du loyer brut annuel dans la limite de 3€/m ² de surface habitable	néant
• Frais de clôture de compte <i>(photocopies, clôture comptable, traitement des dossiers, édition de Grand Livre...)</i>	Forfait de 75€ TTC par lot	néant
• Gestion de sinistre d'assurance	Forfait de 60€ TTC	néant
• Vacation	84€ TTC de l'heure	néant
• Frais établissement d'attestation CAF ou MSA	néant	5€ TTC
• Frais d'envoi de courrier recommandé	15€ TTC à la charge du destinataire	

TRANSACTION

Prix net vendeur	Honoraires TTC A la charge de l'Acquéreur
• Jusqu'à 100 000€	8,00%
• De 100 001€ à 250 000€	6,50%
• A partir de 250 001€	5,50%
	<i>Frais de Notaire en sus</i>

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

• Vacation avis de valeur (<i>succession, ISF...</i>)	Forfait de 150€ TTC
---------------------------------------------------------	---------------------

INFORMATIONS GENERALES

- Le Mandat est obligatoire
- La délivrance d'une note est obligatoire
- En cas de délégation de mandat, le barème applicable est celui du titulaire du Mandat initial
- Les honoraires de location sont dus à compter de la réalisation de la prestation

TRANSACTIONS IMMOBILIERES – LOCATIONS – GESTION IMMOBILIERE

SARL BOCAREL au capital de 7.600 €

R.C.S Saint-Nazaire: B452456155 – Code NAF 6831Z – TVA intracommunautaire 452456155 00038

Carte Professionnelle n° CPI 4402 2015 000 002 214/CCI de Nantes – Saint Nazaire - RPA n° 4402 2016 000 001 328

Garantie SO.CA.F. Avenue de Suffre 75015 PARIS (200.000 € Transaction & 120.000 € Gestion)